

FLASH INFOS

HUSSEREN-WESSERLING



Octobre 2016

Chères villageoises, chers villageois,

Fidèle à son souci d'information, l'équipe municipale a le plaisir de vous transmettre le flash infos d'octobre 2016. Nous restons à votre disposition pour davantage de précisions.

MESSE EN PLEIN AIR

La désormais traditionnelle messe en plein air aura lieu le :

dimanche 2 octobre 2016 à 10 h 30 sur la colline du Bannwehr.

Les personnes ayant des difficultés de mobilité peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de mairie (03 89 39 10 00), des navettes en véhicules tout-terrain seront effectuées ce jour-là pour permettre à ceux qui le souhaitent d'assister à l'office.

La célébration sera suivie d'un moment de convivialité offert par la municipalité. En cas de mauvais temps, la célébration aura lieu à l'église et le verre de l'amitié sera servi sous le préau de l'école.

LE JOUR DE LA NUIT



Le Jour de la Nuit est une manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse qui vise à éteindre, une fois l'an, l'éclairage public. Cette année la Commune de Husseren-Wesserling s'associe à la démarche...

Et c'est samedi 8 octobre que ça se passe !

La pollution lumineuse est très présente dans notre environnement et se révèle être néfaste sur les écosystèmes, mais aussi pour la santé humaine. De plus, elle empêche d'observer le ciel étoilé et consomme des quantités d'énergie non négligeables. Et si pour s'en rendre compte, Husseren-Wesserling éteignait ses éclairages publics ce samedi 8 octobre ?

Chiche !

Pour accompagner cette extinction des feux, le Pays Thur Doller organise une balade nocturne le 8 octobre à 20h dans et aux abords de Kruth avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Hautes-Vosges et une astronome.

Une brochure explicative est disponible sur le site de la Mairie: www.husseren-wesserling.fr

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AUX ANIMATIONS :

03 68 47 90 40 / infoenergie@pays-thur-doller.fr

Lieu communiqué au moment de l'inscription.

TELETHON : MARCHÉ GOURMANDE DU 9 OCTOBRE 2016



Il reste encore des places disponibles pour le téléthon.

Inscription au 06 12 72 27 76

Sous la forme d'une marche gourmande un itinéraire de 11.5 Kms, sur le thème "terroir et tradition" vous promènera autour du Chauvelin. A cette occasion vous pourrez, entre, autres découvrir le moulin de Storckensohn, le travail des apiculteurs, notre alambic...Et bien d'autres surprises encore!

SUCCES DE LA JOURNÉE CITOYENNE

Test réussi pour la journée citoyenne. 45 personnes ont participé aux travaux et au repas. Nous avons programmé 8 chantiers et tous ont quasiment été achevés. Le neuvième chantier aussi, le repas, s'est déroulé dans une ambiance des plus conviviales dans la belle maison communale jusque tard dans l'après midi.



Parmi les divers chantiers :

- ↳ débroussaillage au Bannwehr,
- ↳ travaux au cimetière,
- ↳ peinture et maçonnerie à la maison communale,
- ↳ lavage des panneaux routiers du village,
- ↳ réfection de clôtures et de bancs publics.

DECORATIONS AU FIL DES SAISONS

Avec l'arrivée de l'automne, sont apparues les décorations automnales. Mais il est déjà grand temps de penser à la confection de nos guirlandes de Noël en sapin.

Si vous voulez vous joindre à la joyeuse équipe des bénévoles, faites-vous connaître au secrétariat de Mairie au 03 89 39 10 00.



REFECTION DU SEUIL DE LA THUR



A l'aval de la rampe reprise l'été 2015, il existe également un seuil détérioré de faible hauteur. Ce seuil sera remplacé par une rampe, voire un seuil de fond étant donné sa faible hauteur de chute. Cet ouvrage sera repris en enrochements secs et permettra une meilleure franchissabilité piscicole puisque son impact sera quasi nul.

Les travaux sont financés par le Syndicat Mixte Thur Amont et seront réalisés par une entreprise interne du Département spécialisée dans les travaux en rivières.

DATES DES BATTUES DE CHASSE

Les dates des prochaines battues de chasse en 2016 sont connues :



Pour le lot Brand : dimanche 16 octobre, samedi 29 octobre, dimanche 13 novembre, dimanche 27 novembre, dimanche 11 décembre, samedi 17 décembre, lundi 26 décembre.

Pour le lot Chauvelin : dimanche 13 novembre, dimanche 11 décembre, lundi 26 décembre.

Les zones concernées seront délimitées par des panneaux signalant la chasse en cours. Pour votre sécurité, nous vous demandons de bien vouloir éviter ces lieux de promenade à ces dates.

REVEIL D'UNE ASSOCIATION EN SOMMEIL

Après avoir arrêté la pratique du tennis de table en juin 2011, l'association sportive ETOILE de Husseren-Wesserling a repris son activité avec trois anciens joueurs et deux nouveaux, au plus bas niveau départemental avec à la clé un titre de champion du Haut Rhin et un titre de champion d'Alsace (une très bonne saison).

Les entrainements reprendront les vendredis soirs à 20h, toute personne intéressée sera la bienvenue.



L'association ouvrira également une section jeune pour les 6-16 ans qui démarrera le jeudi 29 septembre 2016 à partir de 18 h 30 à la salle polyvalente.

Pour plus de renseignements, contactez SUTTER Serge au 06 87 50 82 15

A VENIR ... LE RECENSEMENT EN 2017

A QUOI CA SERT ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de notre commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat à notre budget: la dotation globale de fonctionnement de la commune dépend de sa population. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, les équipements du territoire (école, hôpitaux, etc.),... Il permet donc de mieux répondre aux besoins de la population.

Obligatoire, le recensement 2017 se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017. Nous reviendrons sur l'événement dans le prochain flash infos pour de plus amples explications.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du Code électoral.

Elle est indispensable pour pouvoir voter. Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année **jusqu'au 31 décembre 2016 inclus**. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. La personne qui sollicite son inscription sur la liste électorale doit remplir les conditions fixées par la loi, à savoir : être âgée de 18 ans, être de nationalité française, jouir de ses droits civils et politiques et avoir une attache avec la commune.

Les ressortissants des autres Etats de l'Union européenne peuvent également demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires avant le 31 décembre 2016. Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser au secrétariat de la mairie.

MEDAILLE DE LA FAMILLE

La Médaille de la Famille peut être attribuée aux mères ou aux pères de famille élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants français, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans et qui, dans l'exercice de leur autorité parentale, ont manifesté une attention et un effort constants pour assumer leur rôle de parents dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles.

Les dossiers de candidature sont disponibles sur internet à l'adresse suivante :

www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15319.do

Ils peuvent également être retirés au secrétariat de la mairie.

Au titre de la promotion de la Fête des Mères 2017, la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 novembre 2016.